



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôpitaux publics

Question au Gouvernement n° 2367

Texte de la question

SITUATION DES HOPITAUX

M. le président. La parole est à Mme Jacqueline Fraysse, pour le groupe des député-e-s communistes et républicains.

Mme Jacqueline Fraysse. Monsieur le Premier ministre, la situation est grave. Plus de 70 % des établissements participant au service public hospitalier sont en déficit. Les deux hôpitaux de ma circonscription n'y échappent pas : celui de Nanterre, pour lequel il manque 8 millions d'euros et dont la direction de l'établissement, si rien n'est fait, ne sera pas en mesure de payer les salaires du mois de décembre ; et l'hôpital Foch de Suresnes, où le trou atteint 19 millions d'euros, dont 15 sont liés au non-respect des engagements de l'État. Plutôt que d'exiger le remboursement de cette dette, l'établissement envisage de supprimer 260 emplois, chiffre porté à 348 la semaine dernière.

Cela est inconcevable, d'autant que vous faites la même chose dans tout le pays. Ce n'est pas un hasard si des comités de défense rassemblant usagers, personnels de santé et élus se multiplient, regroupés au sein d'une coordination nationale à la suite de la mobilisation exemplaire en faveur de l'hôpital de Saint-Affrique, dans l'Aveyron. Tous les jours, des collègues m'alertent sur la situation des hôpitaux, notamment de proximité, situés dans leurs circonscriptions : à Ambert, dans le Puy-de-Dôme, à Chauny, dans l'Aisne, à Dunkerque, à Quimperlé, à Royan, et combien d'autres encore ? Des centaines d'établissements sont d'ores et déjà visés. C'est une attaque en règle contre le service public hospitalier. (*" La question ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Monsieur le Premier ministre, allez-vous enfin prendre les mesures nécessaires, courageuses et progressistes pour assurer un financement moderne de la sécurité sociale, comme nous le demandons depuis des années, afin de dégager les moyens supplémentaires indispensables au fonctionnement de notre système de santé et de protection sociale, ou bien avez-vous décidé délibérément d'asphyxier le service public hospitalier jusqu'à sa fin ? Répondez-moi clairement, je vous prie ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains et sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la santé et des solidarités.

M. Xavier Bertrand, *ministre de la santé et des solidarités*. Madame la députée, vous avez utilisé l'adjectif "inconcevable". Oui, il est inconcevable de faire croire que les agents hospitaliers ne seront pas payés à la fin de l'année ! Oui il est inconcevable de laisser croire qu'il y aurait des difficultés à Chauny, alors que, si vous aviez interrogé votre collègue Jacques Desallangre, il aurait pu vous dire que l'avenir de ce centre hospitalier est aujourd'hui éclairci...

M. Jacques Desallangre. Non !

M. le ministre de la santé et des solidarités. ...et que nous sommes en train de trouver les solutions.

M. Bernard Roman. M. Desallangre n'est pas d'accord !

M. le ministre de la santé et des solidarités. Jacques Desallangre sait bien que c'est vrai.

Sur un sujet comme celui-ci, dépassons les polémiques. La vérité, c'est que, en 2005, on aura dépensé pour l'hôpital 2,5 milliards d'euros de plus que l'année dernière. La vérité, c'est que nous avons besoin de redonner confiance aux agents hospitaliers, de mieux organiser l'hôpital et de mieux faire travailler les hôpitaux entre eux, sans jamais, madame Fraysse, fermer un hôpital de proximité, contrairement à ce qui a été fait à une époque.

(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)
S'agissant de l'hôpital Foch de Suresnes, que vous avez cité, vous devriez savoir que l'État l'aide en prenant en charge la moitié du déficit.

Mme Martine David. C'est normal !

M. le ministre de la santé et des solidarités. Il lui a ainsi donné 6,5 millions d'euros et il prend en charge son programme d'investissement, soit 140 millions d'euros d'ici à 2010, dans le cadre du plan Hôpital 2007.

Vous pouvez chercher à faire naître des peurs, mais celles-ci sont infondées. Nous, nous mobilisons les hospitaliers, aux côtés desquels nous sommes pour moderniser l'hôpital. Il en a besoin et envie !

(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)

M. Maxime Gremetz. La Picardie est mal partie !

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Fraysse](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (4^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2367

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 7 décembre 2005